

# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

## Un mouvement de défense neuchâteloise contre le communisme

Hier soir, s'est définitivement constitué, à Neuchâtel, un comité cantonal d'action contre le communisme. L'assemblée, après avoir rendu un suprême hommage au Dr Eugène Bourquin, a pris deux décisions importantes.

Tout d'abord, le comité demandera au gouvernement neuchâtelois de prendre des mesures conservatoires immédiates à l'égard du parti communiste.

En second lieu, le comité a adopté le texte d'une initiative législative qui sera lancée sans retard. Cette initiative a pour but d'interdire sur le territoire neuchâtelois le parti communiste ainsi que les autres groupements qui s'y rattachent.

## LA VILLE

### Le directeur de l'office du chômage grièvement blessé par une auto

Un grave accident de la circulation s'est produit jeudi après-midi à 13 h. 40, sur la route cantonale de Saint-Blaise, à la hauteur de l'immeuble No 41 des Saars.

M. Bernard Borel, directeur de l'office de chômage de la ville, traversait la route, devant son domicile, lorsqu'il fut violemment tamponné par une automobile roulant en direction de Neuchâtel, une grosse voiture Oldsmobile, portant les plaques hollandaises, conduite par M. Erwin Gans, commerçant à Cressier. M. Borel se trouvait à trois mètres du mur nord bordant la chaussée lorsqu'il fut renversé.

La victime fut accrochée par le pare-choc puis projetée sur le sol. Immédiatement relevé, M. Borel fut conduit par un automobiliste complaisant à l'hôpital Poutalès où l'on constata qu'il souffrait de graves blessures : fractures compliquées des deux jambes et fracture du crâne. Son état est grave.

Notons que la voiture devait rouler à une assez forte allure, semblait-il, la police ayant relevé des traces de freinage sur 18 mètres. La gendarmerie, ainsi que la police locale étaient sur les lieux. Une enquête est ouverte.

## Il faut faire un effort...

Noblesse oblige, dit-on !

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on parle de la bonté des Neuchâtelois. Il y a deux cents ans déjà, un étranger qui avait passé dans notre ville quelques mois d'un séjour agréable, écrivait dans ses souvenirs cette phrase demeurée célèbre : «... On doit dire que la bonté et la charité des Neuchâtelois se montre par la



facilité avec laquelle ils accordent des secours. Il y a ici peu de gens qui ne s'occupent peu ou prou d'œuvres de bienfaisance... »

Un tel jugement, dont la vérité demeure entière, ne peut être oublié au moment où vont commencer les journées du kilo dont jamais le sens ni la portée n'ont été si grands.

Il ne suffit pas de s'apitoyer chaque fois qu'un récit douloureux ou une scène pénible attire notre attention sur la misère qui règne. La vraie bonté n'est pas celle qui s'émule devant une infortune, mais celle qui la secourt dans la mesure de ses moyens. Or, cet homme que vous voyez passer avec ses souliers troués, ce mioche aux yeux avides, cette femme au teint blême n'ont peut-être pas mangé à leur faim.

Vous, oui !

Il y a donc entre eux et vous une différence que, quels que soient vos soucis et vos ennuis, vous pouvez atténuer.

Faites donc encore un effort, bons gens. La vie est dure, certes, et nous le savons. Mais elle est plus dure encore pour d'autres. Pensez-y quand passeront les quéteurs des journées du kilo. Et faites en sorte que, grâce à vous, grâce à vous donc, un peu d'infortune puisse être soulagée. (g)

## Le baromètre est très bas

Le directeur de l'Observatoire nous communique :

Le baromètre, hier 28 janvier, indiquait le minimum assez rare de 693.7 mm, à 10 h. 30. Ce n'est pas cependant la plus basse pression enregistrée à l'Observatoire de Neuchâtel. Le minimum absolu entre 1864 et 1936, 687.8 mm., s'est produit le 7 mars 1917.

La baisse actuelle est due à une importante dépression dont le centre se trouve un peu à l'ouest de l'Espagne. Il n'est pas certain que cette dépression sera suivie d'un fort vent, comme certaines personnes le croient. Le minimum du 7 mars 1917 n'avait pas produit de fort vent, mais des chutes de neige. Espérons qu'il en sera de même cette fois.

## La soirée générale de Belles-Lettres

L'une des bonnes que nous ayons vues. Ploches monture surtout obtinrent un vif succès, fort mérité, tant à cause du soin avec lequel elles furent montées qu'à cause de leur valeur particulière et de celle, très réelle, de tous les acteurs.

Un acte de Georges Duhamel, intitulé « Quand vous voudrez » sert de hors-d'œuvre à la soirée. Il est enlevé avec bonne grâce par différents acteurs qu'un metteur en scène excellent de Neuchâtel, M. Emer Du Pasquier, avait fort bien stylé.

Le plat de résistance pourtant — si l'on ose dire avec un tel nom ! — c'est « Poil de carotte », la pièce de Renard, bien connue. On éprouve un charme réel à réentendre cette œuvre, vieillotte par certains côtés mais qui fut sauvée ici d'un bout à l'autre par l'entrain et le talent des acteurs et des actrices.

Pleine de vivacité et d'allant, de sens de la scène aussi et d'une technique déjà remarquable, Mlle F. Morel tint le rôle de Poil de Carotte (filant bal, mais à plein de bon sens et de justes réparties), avec un naturel exquis. C'est sur cette aimable actrice, et très jeune encore, que reposait presque la pièce entière. Quelle s'en soit tirée à son honneur et à l'immense plaisir de ses auditeurs, c'est dire par là même qu'elle a pleinement réussi.

À côté d'elle, le mérite des autres acteurs n'est pas moins grand. René Lombard a campé un Monsieur Lepic plein de pittoresque ; Mlle P. Panier, une Madame Lepic pour laquelle elle a su trouver des accents fort justes et la mine austère qui convenait ; Mlle E. Schlenker, enfin, a mis sur pied une Annette, bonne fille et pleine de verve, qui a plu à chacun.

Mais c'est dans le genre « couplet » que paraissent se complaire volontiers les Bellettrien de cette soirée. Pour notre grande joie d'ailleurs. Les chansons de cette année-ci resteront, nous en sommes sûrs, fort longtemps dans la mémoire des étudiants ; elles excellent à plaisanter, tantôt avec finesse et ironie, tantôt avec une juste cruauté, certains personnages ou certains faits de l'actualité. Qu'elle s'en soit tirée à son honneur et à l'immense plaisir de ses auditeurs, c'est dire par là même qu'elle a pleinement réussi.

À côté d'elle, le mérite des autres acteurs n'est pas moins grand. René Lombard a campé un Monsieur Lepic plein de pittoresque ; Mlle P. Panier, une Madame Lepic pour laquelle elle a su trouver des accents fort justes et la mine austère qui convenait ; Mlle E. Schlenker, enfin, a mis sur pied une Annette, bonne fille et pleine de verve, qui a plu à chacun.

Mais c'est dans le genre « couplet » que paraissent se complaire volontiers les Bellettrien de cette soirée. Pour notre grande joie d'ailleurs. Les chansons de cette année-ci resteront, nous en sommes sûrs, fort longtemps dans la mémoire des étudiants ; elles excellent à plaisanter, tantôt avec finesse et ironie, tantôt avec une juste cruauté, certains personnages ou certains faits de l'actualité. Qu'elle s'en soit tirée à son honneur et à l'immense plaisir de ses auditeurs, c'est dire par là même qu'elle a pleinement réussi.

À côté d'elle, le mérite des autres acteurs n'est pas moins grand. René Lombard a campé un Monsieur Lepic plein de pittoresque ; Mlle P. Panier, une Madame Lepic pour laquelle elle a su trouver des accents fort justes et la mine austère qui convenait ; Mlle E. Schlenker, enfin, a mis sur pied une Annette, bonne fille et pleine de verve, qui a plu à chacun.

Mais c'est dans le genre « couplet » que paraissent se complaire volontiers les Bellettrien de cette soirée. Pour notre grande joie d'ailleurs. Les chansons de cette année-ci resteront, nous en sommes sûrs, fort longtemps dans la mémoire des étudiants ; elles excellent à plaisanter, tantôt avec finesse et ironie, tantôt avec une juste cruauté, certains personnages ou certains faits de l'actualité. Qu'elle s'en soit tirée à son honneur et à l'immense plaisir de ses auditeurs, c'est dire par là même qu'elle a pleinement réussi.

À côté d'elle, le mérite des autres acteurs n'est pas moins grand. René Lombard a campé un Monsieur Lepic plein de pittoresque ; Mlle P. Panier, une Madame Lepic pour laquelle elle a su trouver des accents fort justes et la mine austère qui convenait ; Mlle E. Schlenker, enfin, a mis sur pied une Annette, bonne fille et pleine de verve, qui a plu à chacun.

Mais c'est dans le genre « couplet » que paraissent se complaire volontiers les Bellettrien de cette soirée. Pour notre grande joie d'ailleurs. Les chansons de cette année-ci resteront, nous en sommes sûrs, fort longtemps dans la mémoire des étudiants ; elles excellent à plaisanter, tantôt avec finesse et ironie, tantôt avec une juste cruauté, certains personnages ou certains faits de l'actualité. Qu'elle s'en soit tirée à son honneur et à l'immense plaisir de ses auditeurs, c'est dire par là même qu'elle a pleinement réussi.

À côté d'elle, le mérite des autres acteurs n'est pas moins grand. René Lombard a campé un Monsieur Lepic plein de pittoresque ; Mlle P. Panier, une Madame Lepic pour laquelle elle a su trouver des accents fort justes et la mine austère qui convenait ; Mlle E. Schlenker, enfin, a mis sur pied une Annette, bonne fille et pleine de verve, qui a plu à chacun.

## VALÉE DE LA BROYE

(c) La première foire de l'année a été favorisée, jeudi dernier, par un temps agréable.

L'affluence du bétail a été bonne. Les prix sont toujours stables avec une tendance à la hausse. Le beau bétail de boucherie, génisses grasses et boeuf gras, s'est payé de 1 fr. 20 à 1 fr. 40 le kg. Les vaches maigres de 80 c. à 1 fr. le kg., les bêtes à saucisses 60 c. le kg.

La bonne génisse prête s'est payée jusqu'à 950 francs, la jeune vache de garde est toujours bien demandée, plusieurs spécimens se sont payés jusqu'à 1100 fr.

Sur la foire aux pores, les prix des gorettes se sont maintenus au même taux qu'à la foire de décembre, rarement l'on a vu autant d'acheteurs des cantons de Neuchâtel et même du Valais. Il a été amené sur le champ de foire : 3 chevaux, payés de 500 à 1000 fr. ; 56 boeufs, de 600 à 1000 fr. ; 25 taureaux, de 450 à 800 fr. ; 63 vaches ; 50 génisses ; 29 jeunes bétail ; 698 porcelets, de 40 à 80 fr. la paire ; 300 pores moyens, de 90 à 130 fr. la paire ; les pores gras, 1 fr. 70 le kg.

Les veaux, de 1 fr. 30 à 1 fr. 60 le kg. ; 4 chèvres, de 30 à 50 fr. ; 14 moutons, 40 à 80 fr.

La gare a expédié 58 wagons avec 220 têtes de bétail et elle a reçu 24 wagons avec 115 têtes de bétail.

## PAYERNE

(c) Pendant l'année 1936, la gare de Payerne a eu une activité fort réjouissante.

Il a été délivré 59,115 billets pour 117,816 voyageurs transportés.

Au service des marchandises, il y a eu 15,986 expéditions d'un poids de 8868 tonnes et 23,887 arrivages d'un poids de 18,360 tonnes ; pour le transport des charcuteries, il y a eu 6686 expéditions valant un poids de 319 tonnes et 1437 arrivages valant un poids de 36 tonnes.

Traffic du bétail : 2469 wagons ont transporté 9536 têtes de gros bétail et 1318 têtes de petit bétail.

Les principaux facteurs du mouvement de la gare sont : Transport de blé 620 tonnes, pommes de terre 365, betteraves 3947, tabacs 93, bois 156, bestiaux (foires) 842 wagons, soit 4263 têtes de bétail.

En plus la ballastière de Lucens a expédié par la gare de Payerne 1880 wagons avec 13,380 tonnes de charge. En moyenne 70 trains par jour en temps ordinaire et 76 trains pendant la récolte de la betterave ont été en circulation.

Pendant l'année écoulée, 26,251 trains assurèrent tous les transports.

## TRIBUNAL DU VAL-DE-RUZ

(Audience du 27 Janvier)

**Coûteux propos**

Le citoyen de Peseux qui ouvrait la série de mercredi à sans doute fait la flexion de son nom sur les tribunes, a été surpris de trouver sa langue sept fois sept fois avant de parler ! C'était un client d'un hôtel de Valangin, lequel, un peu ébrié sans doute, se mit à bavarder le somnolier en termes ignorés du Larousse et des gens comme il faut ! Il ajouta certains propos diffamatoires, suffisants à la traduire à la barre ! Elle a été injuriée ; elle demande réparation. Pour qu'un arrangement à l'amiable puisse être conclu, la plaignante demande le remboursement de ses frais soit dix francs, le versement d'une somme de cent quatre francs à l'hôpital de Landevaux, à qui le président ajoute dix francs de frais d'assises. L'inculpé a le choix, mais il n'accepte qu'une tentative de grâces arrangement proposé.

C'est sûr que c'est cher ! 70 francs pour une vingtaine de mots ! Désormais il verra sur sa langue.

**Drôle de système !**

Un pauvre diable de colporteur de Genève ayant perdu un bracelet d'acier, demande à son infortuné un malheureux penchant à la boisson. Si bien qu'un certain soir on le trouve couché au travers de la route. On ne sait s'il désirait se faire ramasser ou écraser ! On alors, ce qui est plus probable, s'il ne savait plus très bien ce qu'il faisait.

Aux remontrances du président, le prévenu n'oppose que de faibles arguments. Il prétend avoir besoin de boire pour surmonter le découragement causé par son infirmité. Comme si la boisson avait jamais comblé personne !

Eh bien, malgré la pluie qu'on éprouve, il faut voir ce sera dix francs d'amende, accompagnés, ce qui vaut encore mieux, d'une interdiction de fréquenter les auberges durant six mois !

**Les mauvaises farces du verglas.**

Il a fait plusieurs victimes et pas mal de « brutes » le verglas de ce mois de janvier. Aujourd'hui, en attendant la suite, c'est un voyageur de commerce vaudois qui ouvre le défilé.

Ne connaissant pas la route, il est sorti de Valangin sans ralentir assez ! Ce qui devait arriver arriva. Peu avant le Pont Noir, l'automobile se mit à déraper, à zigzaguer comme une petite folle et pour finir alla s'écraser contre un rocher dans un glorieux tête à queue.

Les deux occupants de la voiture s'en tirent sans une égratignure. L'auto, elle, était mal en point ; 700 à 800 francs de dégâts !

Un absence de témoins oculaires, et les circonstances atténuantes du verglas et de la nouveauté de la route, l'accusé est prononcé. Toutefois les frais sont mis à la charge de l'inculpé, par dix francs. F. M.

## VIGNOBLE

### CORCELLES-CORMONRÉCHE

#### Soirées de «L'Aurore»

(c) Dimanche et lundi derniers, le chœur d'hommes «L'Aurore», dirigé avec beaucoup de maîtrise par M. R. Châtelain, de Boudevilliers, a donné une soirée devant des salles comblées.

Nos choristes ont exécuté des œuvres de E. Barblan, F. Huber, C. De Libes, G. Doret et J. Bovet, entre autres d'un soli du directeur. Les auditeurs applaudirent chaque morceau. Une suite de chants patriotiques, terminés par l'apparition de toute la société équipée militairement et par une émouvante présentation du drapeau suisse provoqua l'enthousiasme dans le public qui ne ménagea pas non plus ses sentiments.

Le public de la Côte a eu le plaisir de recevoir, des Chaux-de-Fonnières, appartenant au groupe littéraire de l'Union chrétienne de jeunes gens, qui vinrent donner une très plaisante «trilogie» de trois actes, «L'Été», de Jacques Natanson. Ces huit dévoués acteurs et actrices ont rayé leurs auditeurs en apportant beaucoup de conscience dans les rôles, — par ailleurs très judicieusement distribués, — qu'ils remplissent.

## BEVAIX

### Soirées de la Société fédérale de gymnastique

(c) Dimanche et lundi derniers, la Société fédérale de gymnastique, section de Bevaix, organisait ses soirées théâtrales annuelles.

Un programme des plus prometteurs a attiré la foule des grands jours et tous les spectateurs furent unanimes à se déclarer très satisfaits de ces soirées.

En lever de rideau, nous eûmes l'occasion d'apprécier un travail préparé avec un soin qui fait honneur aux moniteurs. Les exercices des pupilles et ceux de la section furent très bien exécutés, en particulier le numéro du cheval-arçons.

Quant à la partie théâtrale, disons d'emblée que la comédie en trois actes «Mon oncle et mon curé», de Lucien Dubril, fut en tous points réussie, grâce à des acteurs et actrices bien à l'aise dans leurs personnages et dignes de tous les éloges.

## GORGIER

### Démonstrations pratiques d'arboriculture

(c) Mercredi matin, malgré un temps maussade, une trentaine de propriétaires ou personnes intéressées ont suivi avec le plus grand intérêt les démonstrations que nous donna M. J. Charrière, sous les auspices du département de l'agriculture.

À la suite de toutes ces démonstrations et instructions, il nous a été possible de nous rendre compte de la grande importance que l'on doit attacher à la taille et aux traitements des arbres dès leur jeune âge. Pour conclure, il fut intéressant de comparer les jeunes arbres dont M. Charrière s'occupa au cours de sa démonstration de l'hiver dernier pour avoir la certitude qu'il ne faut rien négliger dans l'arboriculture.

## REGION DES LACS

### GLETTERENS

#### Conférence sur la culture de la betterave sucrière

(c) Nous avons assisté dimanche à une conférence très intéressante donnée à la salle paroissiale sur ce sujet : « La culture de la betterave sucrière dans notre pays ». M. Vorlet, professeur à Domdidier, sut attirer d'emblée toutes les sympathies de l'auditoire.

Cette conférence, qui demande de nombreux soins assidus et très rémunératrice ; elle est d'un rendement et d'un écoulement sûrs.

La sucrerie d'Aarberg, avec un machinisme moderne garantit aux producteurs l'écoulement de la récolte. Cette fabrique utilise journellement 150 wagons de betteraves pour produire 10 wagons de sucre de premier choix.

Les améliorations foncières opérées sur notre territoire pendant ces dernières années ont rendu notre sol très propice à la culture de cette plante industrielle. Des essais effectués nous assurent d'un rendement supérieur à toute autre récolte.

Nos agriculteurs furent convaincus par l'exposé précis du conférencier.

## CORRESPONDANCES

(Le contenu de cette rubrique s'engage pas la rédaction du journal)

## Toujours le phare

Nous avons un petit phare (air connu)

Ne vous effarez pas, ce sera court et... sans tard. Aussi bien n'ai-je pas l'intention d'aller sur les tribunes des MM. les ingénieurs de « Phares et Balises », mais puisqu'il n'a été question jusqu'ici que de l'effet de notre nouveau feu sur les hauteurs de la ville et sur la côte de Chaux-de-Fonds, ce n'est pas sans raison, sans conteste possible — permettez-moi d'apprécier le nouvel engin, vu du lac, car, n'est-il pas vrai, — Monsieur de la Palice ne dirait pas mieux c'est du large qu'un phare donne toute sa mesure. Or, l'autre soir, par temps légèrement brumeux à bord du « Va toujours », — vieux bateau, vieux matelot ! — je me trouvai à quelque 1500 mètres au large de notre port, et voici le résultat de ma petite observation :

À cette distance, les deux feux, quoique trop bas sur l'eau, sont, bien entendu, très visibles. Le « tourniquet » tournique à une allure beaucoup trop rapide et dans un plan beaucoup trop incliné par rapport au plan horizontal. Par temps brumeux ou bouché, le rayon lumineux est enroulé dans une spirale et se perd, sans aucune utilité. Les barres lumineuses verticales sont beaucoup trop courtes, elles doivent être pour le moins de longueur double.

Ne connaissant pas la route, l'accusé est prononcé. Toutefois les frais sont mis à la charge de l'inculpé, par dix francs. F. M.

## VAL-DE-TRAVERS

### TRAVERS

#### Conseil général

(c) En remplacement de M. Bernard Aellen qui donne sa démission de membre de la commission du feu, M. Max Kubler est nommé membre de cette commission.

Le conseil communal présente le budget général de la commune pour 1937 avec un certain retard qui a été causé par les tractations en cours en vue de l'émission d'un emprunt destiné à la construction de la dette cantonale. Cette question reviendra devant le Conseil général prochainement.

Le budget se résume comme suit :

Recettes courantes ressortissant 19,184 francs 05 ; dépenses courantes ressortissant 44,097 fr. 90. Excédent de dépenses 24,913 fr. 85.

Recettes courantes commune 188,084 fr. 38 ; dépenses courantes commune 162,060 francs 20. Excédent présumé de recettes 24,024 fr. 18.

Recettes courantes totales 205,368 fr. 40 ; dépenses courantes totales 205,158 fr. 10. Déficit présumé 889 fr. 70.

Sur proposition de la commission du budget, le traitement de l'administrateur communal budgété à 4811 fr. est porté à 4900 francs qui porte le déficit prévu à 1078 fr. 70.

À la suite du départ de l'ancien administrateur qui a été appelé au service des contributions de l'Etat à Neuchâtel, une réorganisation de ce bureau communal a été opérée, procurant une économie de 4000 francs environ.

Trois arrêtés ont été présentés par le Conseil communal. Ils concernent :

1. La perception de l'impôt en deux termes avec acompte de 2 % sur les sommes payées avant le 30 juin et la surtaxe pour tous paiements se faisant après les délais fixés ;
2. L'application de centimes additionnels sur l'impôt fixé comme précédemment, avec un taux de 4,10 % avec progression par 1/2 % ;
3. La révision de l'article 36 du règlement de service de défense contre l'incendie prévoyant les indemnités suivantes : 90 c. l'heure pour les exercices et inspections ; 1 fr. l'heure pour les exercices spéciaux ; 90 c. l'heure pour service de garde après incendies et 5 fr. par demi-journée lorsque le service coïncide avec les vacances.

Ils ont été adoptés sans opposition.

## REGION DES LACS

### MERCURIALE DU MARCHÉ DE NEUCHÂTEL

du jeudi 28 janvier 1937

Pommes de terre	le kg.	0.17	0.20
Carottes	le kg.	0.20	—
Choux-raves	le kg.	0.20	—
Carottes	le paquet	0.10	0.25
Choux	la pièce	0.10	0.50
Choux-fleurs	le kg.	0.40	1.20
Oignons	le kg.	0.35	0.40
Poisons gras	la chaîne	0.45	1.50
Pommes	le kg.	0.45	1.50
Potres	le kg.	0.40	1.50
Navis	le kg.	0.80	1.40
Châtagnes	le kg.	0.50	0.85
Balsam	le kg.	1.80	—
Oeufs	la douz.	1.30	1.50
Beurre	le kg.	4.80	—
Beurre (en motte)	le kg.	4.40	4.60
Fromage gras	le kg.	2.60	2.80
Fromage demi-gras	le kg.	2.20	2.40
Fromage maigre	le kg.	1.50	—
Miel	le kg.	3.80	4.50
Pain	le kg.	0.40	0.55
Viande de bœuf	le kg.	2.40	3.40
Vache	le kg.	2.20	2.80
Veau	le kg.	2.20	3.60
Mouton	le kg.	2.20	4.40
Cheval	le kg.	0.80	3.00
Porc	le kg.	3.40	—
Lard fumé	le kg.	3.40	3.80
Lard non fumé	le kg.	3.00	—

## Bulletin météorologique

des C. F. F. du 28 janvier, à 6 h. 40

Observations faites sur les gares C. F. F.	Temp. en degrés	TEMPS ET VENT
280 Bâle	0	Brouillard calme
543 Berne	+ 5	Nuageux ESE
587 Cote	+ 3	Couvert VS-O.
1543 Davos	+ 6	Qq nuag C/NE
632 Fribourg	+ 1	Couvert
354 Genève	+ 3	»
476 Glaris	+ 2	»
1109 Göschenen	+ 3	»
565 Interlaken	+ 2	Nuageux
995 Ch-de-Fds	+ 2	Couvert
460 Lausanne	+ 4	»
208 Locarno	+ 3	Nuageux
276 Lugano	+ 1	»
439 Lucerne	+ 1	Couvert
398 Montreux	+ 5	»
407 Schaffh.	+ 1	Nébulx
505 Sargis	+ 5	Fr. b. tps Föhn
673 St-Gall	+ 2	Brouillard Calme
1866 St-Moritz	0	Couvert
407 Schaffh.	+ 2	Nuageux
1290 Schuis-Tar.	+ 2	Fr. b. tps
537 Sierre	+ 7	»
562 Thonon	+ 5	»
389 Vevey	0	Nuageux
1809 Yverdon	+ 0	Nuageux
410 Zurich	+ 8	Couvert

## Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel

28 janvier

Température : Moyenne : 0.6. Minimum : - 1.8. Maximum : 2.1.

Baromètre : Moyenne : 695.2.

Vent dominant : Direction : Est. Force : Faible.

Etat du ciel : Couvert.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719.5)

Janv	28	24	25	26	27	28
------	----	----	----	----	----	----



Niveau du lac, 27 janvier, 7 h. 30, 429.28

Niveau du lac, 28 janvier, 7 h. 30, 429.32

## Après l'émeute du 25 janvier

### Au total vingt-deux arrestations ont été opérées

#### Un nouveau tract communiste

Si les obscures du docteur Bourquin se sont déroulées dans le calme, la soirée de mercredi a été quelque peu agitée.

Un tract très violent fut distribué, accusant la police d'avoir utilisé des gaz, selon les procédés hitlériens. Le tract parle également de prétendues bandes fascistes armées qui constitueraient une provocation. Enfin, ce tract réclame des manifestations concertées du Front populaire, des partis de gauche et des syndicats pour la libération des prisonniers. Ceux-ci sont actuellement au nombre de vingt-deux.

Le juge d'instruction des Montagnes neuchâteloises, qui conduit l'enquête avec beaucoup d'énergie, est décidé à ne pas céder au chantage de l'émeute. Il a fait interdire toutes manifestations aux abords des prisons, et a fait savoir qu'il ferait impitoyablement emprisonner tous ceux qui tenteraient de s'en approcher.

## Une nouvelle autopsie du corps du Dr Bourquin

À la suite de la découverte de certains faits, un complément d'analyse a été effectué. Une nouvelle autopsie du corps du docteur Bourquin a été faite. Les conclusions de cette nouvelle autopsie ne sont pas encore connues. Les communistes prétendent toujours que le Dr Bourquin n'a pas été frappé par eux, mais qu'il a succombé à la suite des gaz lancés par la police.

## Les communistes annoncent une manifestation pour lundi prochain

Mécontents sans doute de l'arrêt qui interdisait toute manifestation jusqu'à samedi et qui a fait échouer leur manifestation de mardi dernier, les communistes entendent « remettre ça » lundi prochain 1er février. À cet effet, ils ont distribué dans les rues de la Chaux-de-Fonds un papillon convoquant la population pour ce jour-là, place de la gare. La manifestation est dirigée, dit le papillon, « contre l'empiètement des gaz par la police, contre les bandes fascistes armées, instruments de provocation aux mains d'aventuriers politiques, pour la libération de tous les emprisonnés ».

## Monsieur Marcel JACOT

Madame et Monsieur Charles Burgat-Maccabez et leurs filles Valentine et Mathilde, à Saint-Aubin ; Madame et Monsieur Louis Stauffer-Maccabez et leur fils Médéric, à Saint-Aubin ; Madame et Monsieur Félicien Bry-Maccabez et leurs enfants, à Paris ; Madame veuve Solange Maccabez et ses enfants, à Paris ; Monsieur et Madame James Maccabez et famille, à Cronay ; Mademoiselle Adèle Maccabez, à Guernesey (Angleterre) ; Madame et Mademoiselle Thibaud, à Saint-Aubin ; ainsi que les familles parentes et alliées annoncent le départ pour le ciel de

## Berthe MACCABEZ

leur très chère sœur, belle-sœur, tante, cousine parente et amie, enlevée à leur affection le jeudi 28 janvier, à 8 h. 30 du matin, après quelques jours de maladie.

Saint-Aubin, le 28 janvier 1937.

Vous savez où je vais et vous en savez le chemin. Jean XIV, 4.

L'ensevelissement aura lieu le samedi 30 janvier 1937, à 13 h. 30.

Domicile mortuaire : Maison Burgat-Maccabez.

Prêre de ne pas faire de visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

## Monsieur Louis MONNIER

leur cher et regretté fils, frère, cousin, neveu et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 28